



## Litige sur le bien, description du vendeur en faute

Par **chicken13**, le **23/10/2009** à **11:03**

Bonjour, j'ai acheté un bien immobilier suite à une annonce sur internet, ce bien était à 650k pour 6300m<sup>2</sup> de terrain. Sur place la propriétaire nous a dit que qu'une partie du terrain n'allait pas nous appartenir 2300 m<sup>2</sup> collée au reste du terrain car quelqu'un était entreprenant de l'acheter pour faire une maison. On a fait une offre alors pour les 2 lots car on ne voulait pas dégrader le parc. L'offre a été acceptée dans nos conditions, le prix du terrain annexe payable dans 1 an. On a payé ce terrain mais comme les temps sont durs, je souhaite vendre ce terrain mais la mairie me dit qu'il est en zone inconstructible pour le moment alors que la propriétaire nous avait jamais dit cela. J'ai tous les échanges d'emails, mon offre qui précise bien les 2 lots, photos de plan remis par la propriétaire avec la séparation, etc. J'espère pouvoir annuler la vente si la propriétaire ne veut pas faire un geste sur ce terrain. À bientôt.